LE MASTER MEEF & Le Concours du CAPES

ET EN AMONT; QUELS CHOIX POUR LA L3?

Les objectifs du Master MEEF

 Objectif national de la réforme de la formation initiale : renforcer le lien entre formation théorique et exercice en responsabilité (un tiers du temps de formation est assuré par des praticiens, professeurs exerçant en parallèle devant des classes du degré d'intervention du stagiaire), importance des stages dans la formation.

 Choix local de mettre en place une évaluation par compétences via des situations intégratrices.

Blocs de compétences et Attendus en Master MEEF

2nd degré

• L'étudiant-professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'EN

A10 - Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	A11 - Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	A12 - Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	A13 - Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement	A14 - Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	A15 - Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	A16- Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	A17 - Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	A18 - Sait rendre compte de son travail	A19 - Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
--	--	---	--	---	---	---	--	--	--

• L'étudiant-professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages

A20 - Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action	A21 - Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	A22 - Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	A23 - Planifie des séquences d'enseignement- apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés	A24 - Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation	A25 - Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	A26 - Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'autoévaluation pour : - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ; - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter
--	---	---	--	--	--	--

• L'étudiant-professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

A31 - Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de sapects précis de son enseignement et son impact sur les élèves A31 - Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité A32 - Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier A32 - Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier A33 - Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses savoirs, conforter et faire évoluer ses pratiques A34 - Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter et faire évoluer ses pratiques	A36 - Intègre des savoirs, maîtrise la complexité, formule des avis à partir d'informations incomplètes ou limitées	A37 - Est conscient de la relativité de ses savoirs, des limites de ses choix, des influences qui les affectent et tient compte des implications sociales et éthiques de ses actions dans le domaine de l'éducation	A38 - Comprend les problèmes philosophiques et épistémologiques relatifs aux champs disciplinaire et didactique en se fondant sur les connaissances scientifiques acquises	A39 - Fait ceuvre d'originalité en développant et/ou en mettant en application des idées, dans un contexte d'action ou de recherche
---	---	---	--	---

Quelles exigences?

La formation dispensée doit permettre aux personnels formés d'atteindre au minimum « le niveau 2 » dans l'ensemble des attendus c'est-à-dire:

Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

LES STAGES (sauf étudiants AED)

EN S7 deux semaines de stage « massé » par binômes (en 2022-23) du lundi 7 novembre au vendredi 18 novembre

EN S8 quatre semaines de stage « massé » (même binôme et dans le même établissement) (en 2022-23) du 2 lundi 20 mars au vendredi 14 avril

Les lieux et tuteurs de stages sont choisis par le Rectorat, l'affectation est faite par l'Inspé.

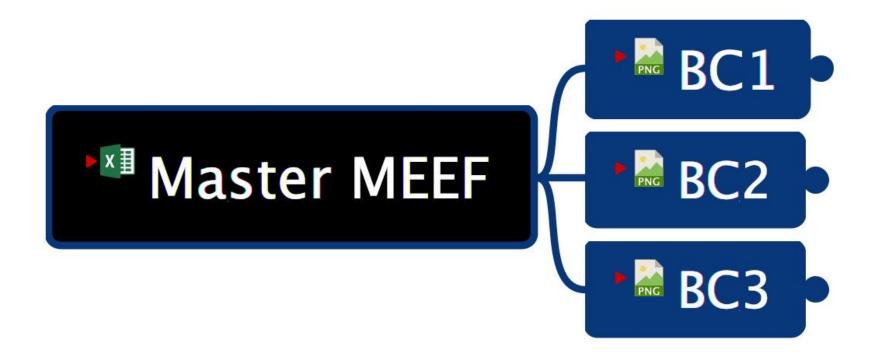
La structure du Master

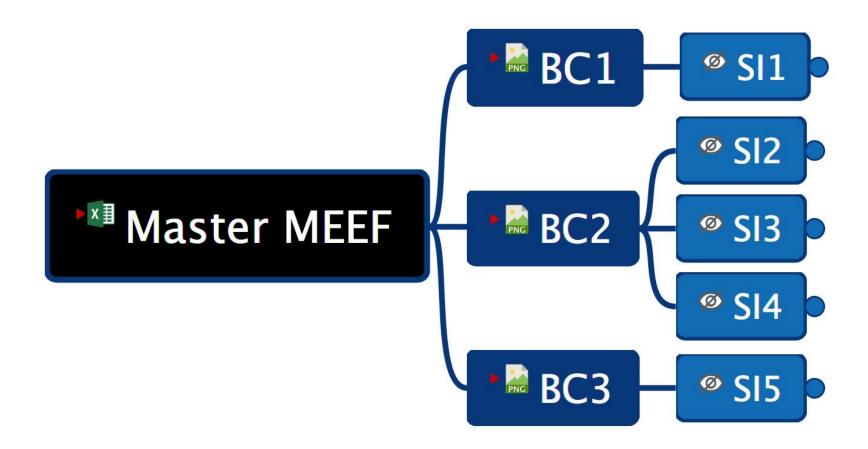
Les sigles :

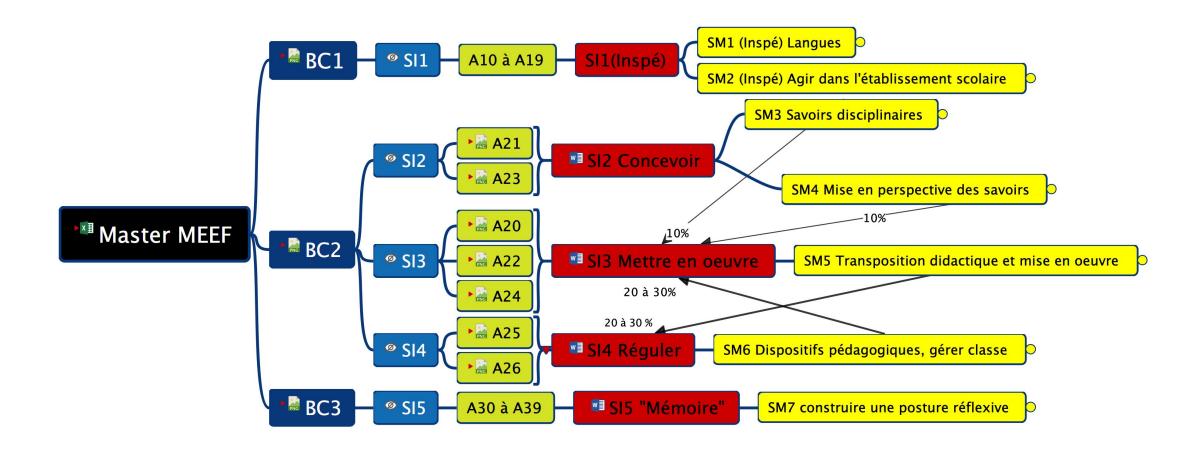
BC : blocs de compétences

SM: séries de modules

SI: Situations intégratrices







 La maquette du parcours (modules et nombres d'heures) se trouve ici: http://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/docs/fiches-parcours/2nd%20degr%C3%A9/22-23 MEEF maths 1611.pdf Un dernier point important :

Candidature via la plateforme « MON MASTER » entre le 22 mars et le 18 avril.

ATTENTION à ce que les dossiers déposés soient bien complets!!

Le calendrier national pour 2023 est le suivant :

	Candidature hors alternance		Candidature en alternance		
1 ^{er} février 2023 Consultation des offres sur www.monmaster.			ouv.fr		
Du 22 mars au 18 avril 2023	Dépôt des candidatures sur www.monmaster.gouv.fr				
Du 24 avril au 16 juin 2023	Examen des candidatures par les établissements				
Du 23 juin au 21 juillet 2023	Admission des candidats (transmission des propositions d'admission aux candidats et réponse des candidats à ces propositions)	au 30	Examen des candidatures, admission des candidats et inscription administrative auprès		
A partir du 23 juin 2023	Après l'acceptation d'une proposition d'admission, inscription administrative auprès des établissements, selon le calendrier établi par chacun d'eux	2023	des établissements selo le calendrier établi par chacun d'eux		

LE CONCOURS

DU CAPES

- Le concours est en M2 (admissibilité en mars avril et admission en juin)
- Un concours devenu davantage professionnalisant
- 2 épreuves écrites et 2 épreuves orales

Informations sur le site du jury de CAPES : https://capes-math.org/ Consultez les rapports de jury.

ALLEZ VOIR LES ORAUX (à Nancy cette année)

Le programme de l'épreuve d'écrit 1 est constitué des programmes du secondaire en mathématiques et du programme complémentaire :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/23/1/p2023_capes_ext_math ematiques 1426231.pdf

A- Épreuves d'admissibilité

1° Épreuve disciplinaire

L'épreuve permet d'apprécier la connaissance des notions du programme et l'aptitude à les mobiliser pour résoudre des problèmes. Elle sollicite également les capacités de raisonnement, de démonstration et d'expression écrite du candidat. Le sujet est constitué d'un ou plusieurs problèmes.

2° Épreuve disciplinaire appliquée

L'épreuve permet d'apprécier l'aptitude du candidat à mobiliser ses connaissances et compétences mathématiques et didactiques dans une perspective professionnelle. Le sujet est constitué d'un dossier pouvant comprendre un ou plusieurs énoncés d'exercices, des productions d'élèves, des documents institutionnels (extraits de programmes ou de ressources d'accompagnement), des extraits de manuels scolaires ou d'autres supports. Il est attendu du candidat :

- la résolution des exercices proposés ;
- une analyse de leur pertinence au regard des objectifs des programmes;
- une évaluation des productions d'élèves (identification et traitement d'erreurs, valorisation de réussites, propositions de remédiation ou d'approfondissement);
- la conception d'une séquence portant sur un thème en lien avec les exercices du dossier (structuration du cours, choix d'activités, cohérence didactique, réflexion sur l'usage d'outils numériques, intégration d'éléments d'histoire des mathématiques, liens avec d'autres disciplines, etc.).

Durée: 5 heures

L'épreuve est notée sur 20. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Coefficient: 2

B- Épreuves	d'admission
-------------	-------------

1° Épreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement.

Elle permet d'évaluer la maîtrise mathématique, les compétences didactiques et pédagogiques du candidat et la pertinence de l'utilisation des supports (outils numériques, manuels, tableau). Le candidat tire au sort deux sujets comportant chacun l'intitulé d'une leçon. Il choisit l'une d'entre-elles. Pendant vingt minutes maximum, il expose un plan d'étude hiérarchisé et détaillé de la leçon. Il est attendu du candidat un recul correspondant au niveau master.

L'exposé est suivi, pendant dix minutes maximum, du développement par le candidat d'une partie de ce plan, puis d'un entretien de trente minutes maximum avec le jury.

Le développement a pour objet l'exposé par le candidat d'un élément significatif de son plan, choisi par le jury.

L'entretien avec le jury permet au candidat de justifier la cohérence du plan, de préciser certains aspects du développement et de mettre en valeur sa culture relative à la leçon traitée.

Pendant la préparation de l'épreuve et lors de l'interrogation, le candidat peut utiliser le matériel informatique mis à sa disposition. Il a également accès à la bibliothèque numérique du concours et peut, dans les conditions définies par le jury, utiliser des ouvrages personnels.

2° Épreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury. La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.);
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté.

Durée de préparation : 2 heures et 30 minutes. Durée de l'épreuve : 1 heure. Pas de temps de préparation. Durée de l'épreuve : 35 minutes

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Coefficient: 5

Coefficient: 3

En amont de la candidature au MASTER

pour les étudiants de L2....

L3 ME OU L3 MA?

Des éléments de réponses:

Le L3 ME est tout à fait adapté si

- 1. Vous souhaitez devenir enseignant.
- 2. Vous n'envisagez pas de préparer l'agrégation externe.

Merci de votre attention